Le 18 juin 2025

**Remerciements à l'artiste Steve Golliot-Villers, Marianne 2015*

*Objet : Opération d'évacuation forcée du groupe de gens du voyage - Toulouges*

**Ce mercredi 18 juin en matinée, la préfecture des Pyrénées-Orientales a procédé à l'évacuation forcée du groupe de gens du voyage installé sur le terrain municipal suite au non-respect de l'arrêté préfectoral de mise en demeure de quitter les lieux qui leur avait été notifié.**

**Cette occupation illégale du terrain avait été constatée samedi 14 juin en fin de matinée. Un groupe d'individus avec leurs caravanes avait pénétré par effraction. Pour rappel, avec quelques éducateurs et parents, nous nous étions opposés à leur entrée mais avions été contraints par la violence à les laisser passer.**

**Le soir même, la préfecture a pris un arrêté de mise en demeure fixant un délai de 24 heures aux occupants sans droit ni titre pour libérer les lieux. Après notification de cet arrêté aux intéressés par la gendarmerie, un recours en référé-suspension a été formé par les gens du voyage. Celui-ci a été rejeté hier après-midi par le tribunal administratif de Montpellier.**

**L'évacuation administrative a été mise en œuvre ce matin par les forces de l'ordre sur décision préfectorale. 80 CRS accordés par le ministère de l'Intérieur, une trentaine de gendarmes mobiles avec un appui drone, deux dépanneuses ont été mobilisés pour sommer les occupants de quitter les lieux sans délai et restituer le terrain municipal à la ville de Toulouges. Cette opération s'est déroulée sans heurts et dans le strict respect de la procédure. Je salue l'efficacité de cette mobilisation ayant permis de rétablir l'ordre public.**

**Cette intervention légitime réaffirme un principe fondamental : l'État de droit ne souffre aucune exception et nul ne peut s'affranchir de la loi. Cette évacuation, à l'initiative de la préfecture des Pyrénées-Orientales, marque le rétablissement du droit et de l'ordre républicain.**

**Je tiens à remercier personnellement Monsieur le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour son soutien ainsi que Madame et Monsieur les sénateurs Lauriane Josende et Jean Sol, Monsieur le préfet Thierry Bonnier et Monsieur le sous-préfet Ludovic Julia pour leur réactivité.**
**Merci également aux forces de l'ordre pour leur intervention et leur professionnalisme dans le traitement de cette situation.**

**La force reste à la République.**

**Le Maire,**

**Nicolas BARTHE**

B. P. 6 – 66350 TOULOUGES – Tél. 04.68.56.54.10-
Courriel : cabinet.mairie@toulouges.fr